



RAPPORT ANNUEL 2022

SIENNA UNO







SOMMAIRE

Synthèse du fonds au 30/12/2022.....	5
Objectifs et politique d'investissement	6
Profil de risque et rendement	6
GESTION FINANCIERE	7
Évolution de la valeur liquidative	8
Performances du fonds	8
Analyse du risque	8
Allocation d'actifs	9
Répartition par support actions en % de l'actif	9
Principaux mouvements du fonds	10
Conjoncture économique	11
Mot du gérant.....	17
Autres informations	18
Pourcentage OPC interne.....	21
Actif moyen.....	21
Tableau récapitulatif des frais facturés au cours du dernier exercice	21
ETATS FINANCIERS.....	23





Synthèse du fonds au 30/12/2022

DATE D'AGREMENT AMF : 09/12/2005

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :
> 2 ans

FORME JURIDIQUE : FCP/FIVG

FONDS MULTI-PARTS : OUI

CLASSIFICATION : Fonds mixte

Code ISIN : FR0011078906

DEVISE : Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
PRICE WATER HOUSE COOPERS

INDICE DE REFERENCE :
100% ECB Euro Short-term Rate TR EUR

CHIFFRES CLES

- > **Actif net du portefeuille :** 74,01 M€
- > **Actif net de la part P :** 11,19 M€
Valeur liquidative de la part P : 12,643 €
+ haut sur 12 mois : 13,236 €
+ bas sur 12 mois : 12,529 €
- > **Actif net de la part I :** 62,82 M€
Valeur liquidative de la part I : 11,393 €
+ haut sur 12 mois : 11,869 €
+ bas sur 12 mois : 11,278 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en cours de clôture

VALORISATEUR : CACEIS

SOCIETE DE GESTION :

SIENNA GESTION
18 rue de Courcelles
75008 Paris
www.sienna-gestion.com

Objectifs et politique d'investissement

Description des Objectifs et de la politique d'investissement :

SIENNA UNO est un fonds de type multi-actifs (actions, obligations, monétaires). Il gère de façon discrétionnaire des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

SIENNA UNO a pour objectif de réaliser une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'Indice ESTR capitalisé Jour.

Indicateur de référence :

EURO SHORT-TERM RATE (ESTR, indice monétaire) pour 50% de l'actif net du FCPE. L'ESTR reflète le taux d'emprunt au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone Euro. L'euroSTR est publié chaque jour ouvré de marché (Target 2) par la Banque Centrale Européenne (BCE) et se base sur les échanges du jour précédent. L'euroSTR capitalisé intègre l'impact du réinvestissement des intérêts.

Caractéristiques essentielles du FIVG :

SIENNA UNO a un style de gestion discrétionnaire reposant sur la combinaison de différents niveaux d'allocation d'actifs : une allocation stratégique, une allocation tactique et une allocation prenant en compte les pondérations entre les différentes zones géographiques. Deux approches de gestion sont mises en oeuvre : la gestion directe en ligne à ligne dans le cadre de la « poche taux » et la sélection d'OPC.

SIENNA UNO est exposé comme suit :

*en produits de taux :

- **obligataires** (entre 0 % et 100 % de l'actif net du fonds) : obligations et autres titres de créances émis par des entités publiques et/ou privées et OPC obligataires. La sensibilité de la poche « obligataire » sera comprise entre 0 et 3).
- **monétaires** (entre 0 % et 100 % de l'actif net du fonds) : les instruments du marché monétaire émis par des entités publiques et/ou privées et OPC monétaires.

A l'exception des emprunts émis par des Etats membres de l'OCDE, le gérant sélectionnera les émetteurs et/ou les émissions selon des critères de notation minimum.

Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lequel le Fonds investit bénéficient d'une notation de marché « Investment grade » ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation pourront représenter au maximum 10 % de l'actif net du fonds.

***en actions** (entre 0 % et 15 % de l'actif net du fonds) : le gérant diversifiera ses investissements afin que le risque ne soit pas concentré sur un seul secteur, un seul type de capitalisation ou sur une seule zone géographique. Le Fonds pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés, pour ajuster l'exposition globale sur les marchés actions en cours de journée, notamment dans le cas de souscriptions importantes ou de fortes variations de marché. Le Fonds pourra être investi jusqu'à 10% de son actif net en OPC investis sur les marchés actions des pays émergents.

***en placements multi-actifs (actions, obligations et monétaires)** : entre 0 % et 10 % de l'actif net du fonds.

Affectation des sommes distribuables :

Capitalisation

Durée de placement recommandée :

Supérieure à 2 ans.

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant la durée de placement recommandée.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de souscriptions/rachats : elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail.

Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Profil de risque et rendement



> La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La catégorie précitée a été déterminée à partir de l'amplitude des variations de la valeur liquidative constatée sur cinq années.

> Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

> Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque et le niveau de volatilité des marchés actions et taux sur lesquels il est investi.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

> **Risque de crédit** : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

> **Risque de liquidité** : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un cout limité et dans un délai suffisamment court, c'est-à-dire le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille.

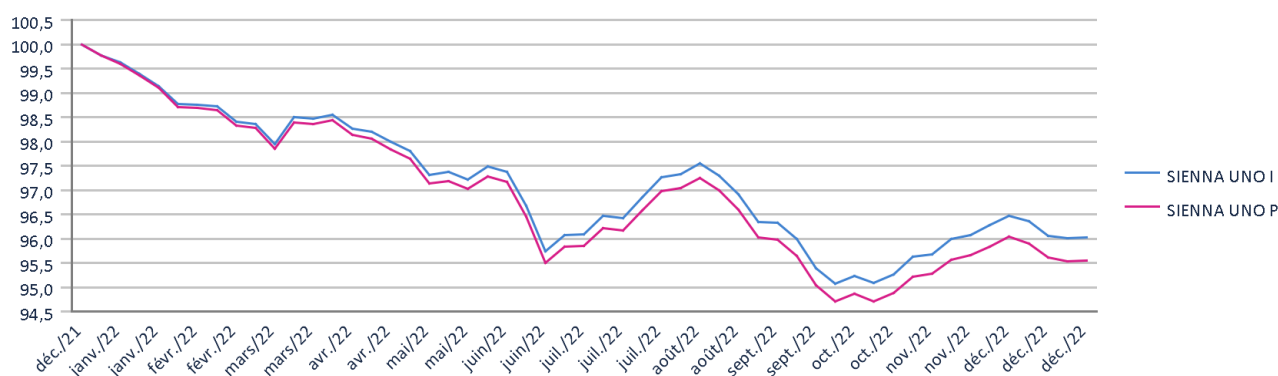
> **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

> **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

GESTION FINANCIERE

Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)



Performances du fonds

PERFORMANCES CUMULEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SIENNA UNO I	-3,97	-1,34	1,40	11,09
SIENNA UNO P	-4,45	-2,93	-1,16	7,21
Indice de référence	-0,02	-0,97	-1,73	-2,31

PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SIENNA UNO I	-3,97	-0,45	0,28	1,06
SIENNA UNO P	-4,45	-0,99	-0,23	0,70
Indice de référence	-0,02	-0,33	-0,35	-0,23

PERFORMANCES ANNUELLES (en %)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
SIENNA UNO I	-3,97	1,68	1,04	4,59	-1,74	1,92
SIENNA UNO P	-4,45	1,00	0,58	4,18	-2,27	1,51
Indice de référence	-0,02	-0,49	-0,47	-0,40	-0,37	-0,36

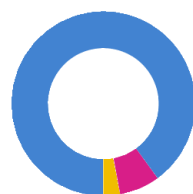
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Analyse du risque

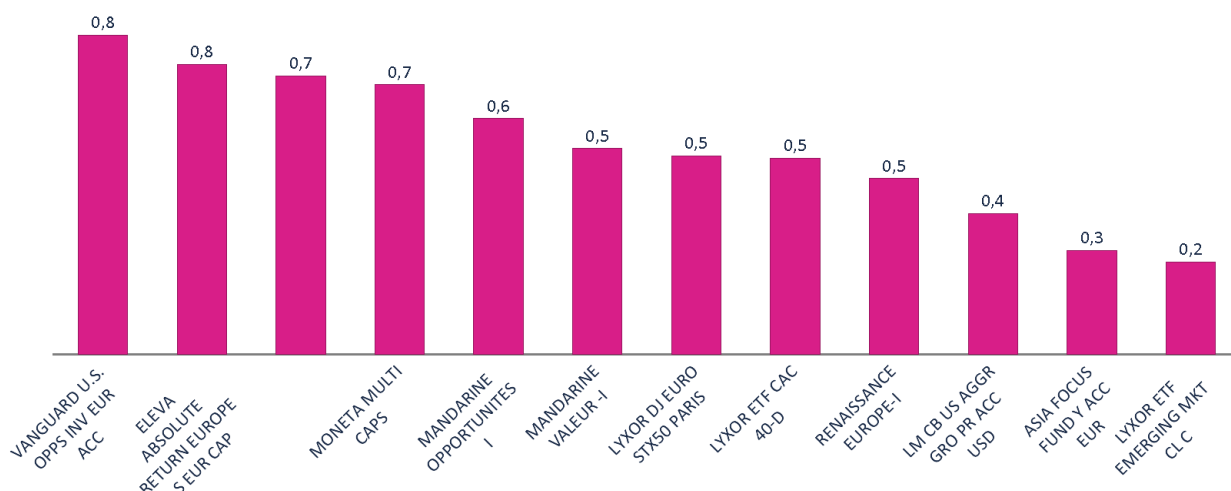
RATIO DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	1,83	1,90	1,69
Indice de référence (en %)	0,06	0,04	0,03
Ratio de Sharpe	-2,16	-0,06	0,37

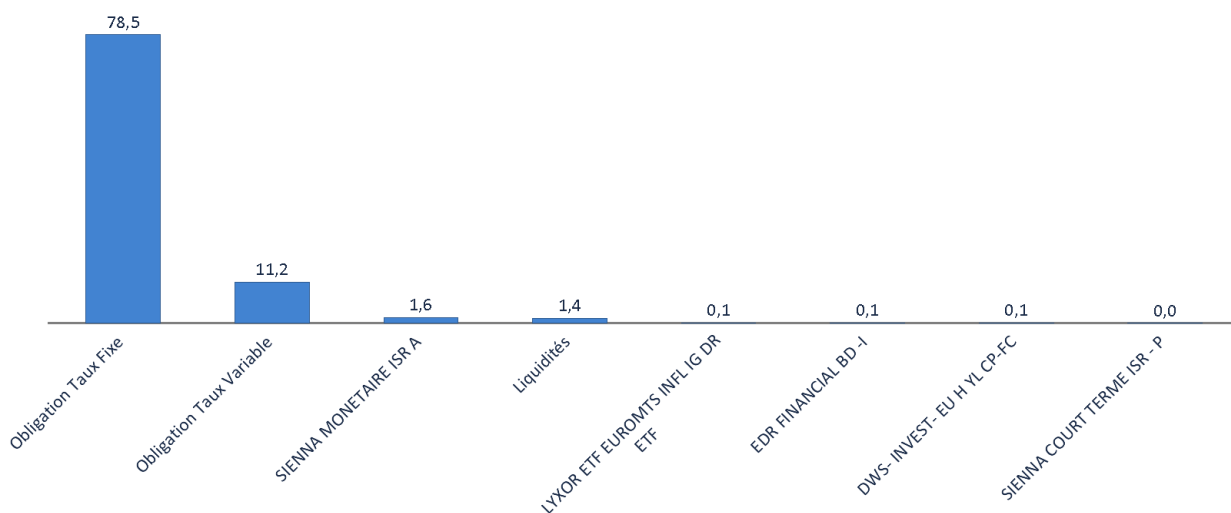
Allocation d'actifs



Répartition par support actions en % de l'actif



Répartition par support taux en % de l'actif





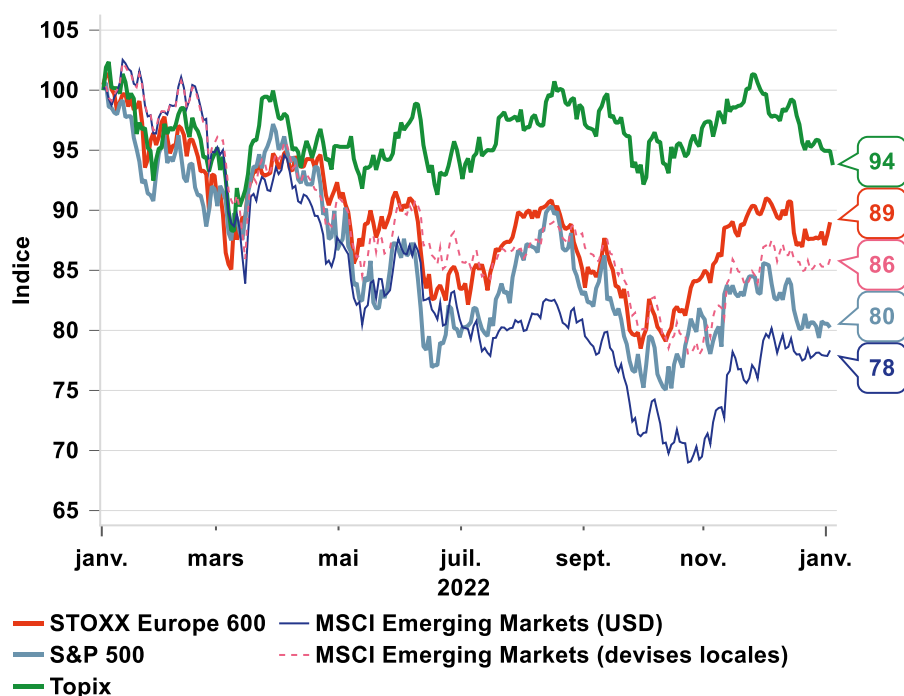
Principaux mouvements du fonds

Achats				Ventes			
SIENNA MONETAIRE ISR A	FR0007081278	OPCVM	6 021 769	SIENNA MONETAIRE ISR A	FR0007081278	OPCVM	4 859 562
DBRI IE 0.1% 4/23	DE0001030542	Obligation	1 600 948	BTPS 5.5% 9/22	IT0004801541	Obligation	1 028 703
BTPS IT 0.4% 11/04/24	IT0005174906	Obligation	845 966	LYXOR DJ EURO STX50 PARIS	FR0007054358	OPCVM	639 390
UNANA 1% 06/23	XS1241577490	Obligation	802 086	BGF-EUROPEAN SPECIAL	LU0252965834	OPCVM	419 775
SAPGR 1.125% 02/23	DE000A13SL26	Obligation	705 366	SITUATIONS FD D2			
SPGB IE 1.8% 11/24	ES00000126A4	Obligation	646 085	CCTS FRN 10/24	IT0005252520	Obligation	406 384
RATPFP 4.125% 04/23	XS0616578943	Obligation	619 734	CCTS FRN 07/23	IT0005185456	Obligation	403 045
IBM 1.25% 5/23	XS1143163183	Obligation	600 518	ODDO AVENIR EURO-A	FR0000990095	OPCVM	356 106
DODGE & COX WLDWD US	IE00B50MWL50	OPCVM	556 260	ALLIANZ US EQ FD IT-USD	LU1992127297	OPCVM	336 888
STK EUR				SPAIN 5.40% 01/23	ES00000123U9	Obligation	316 565
GASSM 3.875% 1/23	XS0875343757	Obligation	518 178	FRANK TEM INV FR AG	LU0195948665	OPCVM	302 839

Conjoncture économique

Après une crise sanitaire sans précédent et alors que le monde espérait que 2022 soit l'année de la normalisation, V. Poutine en a décidé autrement en déclenchant une guerre contre l'Ukraine dont les conséquences géopolitiques, économiques et financières ont été considérables. En premier lieu, le conflit a contribué à aggraver une **crise énergétique** qui avait commencé à inquiéter bien avant le début des hostilités en février et entraîné une correction marquée sur l'ensemble des actifs risqués. Les marchés d'actions ont notamment connu une de leurs pires performances annuelles, avec un recul de près de -13% pour le **Stoxx Europe 600** et de -20% pour le **S&P 500**, pénalisés par la remontée exceptionnelle des taux **souverains** mondiaux (Allemagne à 10 ans : +274 pb ; Etats-Unis : +238 pb). Ces derniers ont notamment dû intégrer le changement de posture radical des banques centrales, lesquelles ont abandonné le discours très accommodant auquel les investisseurs étaient habitués depuis plus d'une décennie et adopté un ton extrêmement restrictif pour reprendre le contrôle sur **l'inflation**.

Evolution des principaux indices actions en devises locales (rebasés à 100 le 01/01/2022)

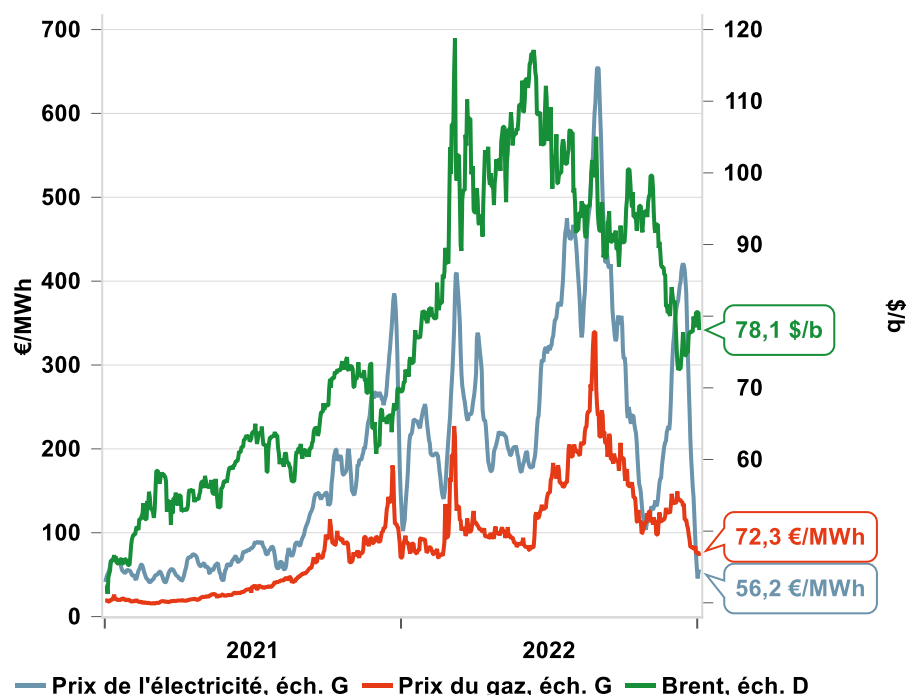


Sources : CIC Market Solutions

Cette dernière aura été le thème dominant de l'année 2022, alimentée dans un premier temps par les effets liés à la réouverture des économies post-covid avant que d'autres facteurs ne contribuent à en faire un phénomène durable. Aux tensions sur les **chaînes logistiques** liées à l'évolution de la situation sanitaire et l'explosion de la demande pour les biens, se sont ajoutées les pressions salariales sur un **marché du travail** très tendu ainsi que l'envolée des prix des **matières premières**. Alors que plusieurs de ces marchés étaient déjà en situation de déficit d'offre, du fait d'un sous-investissement chronique ces dernières années, la guerre en Ukraine est venue amplifier la dynamique haussière des prix, dont l'ampleur a largement dépassé toutes les attentes. Les prix énergétiques ont notamment connu des envolées spectaculaires avec un point haut à près de 350 €/MWh pour le prix du **gaz européen** et près de 130 \$/b pour le **Brent**, tandis que les prix de **l'électricité** ont atteint un pic à plus de 600 €/MWh cet été (référence à 1 mois en France).



Prix de l'électricité en France, prix du gaz en Europe (€/MWh) et du cours du Brent (\$/b)

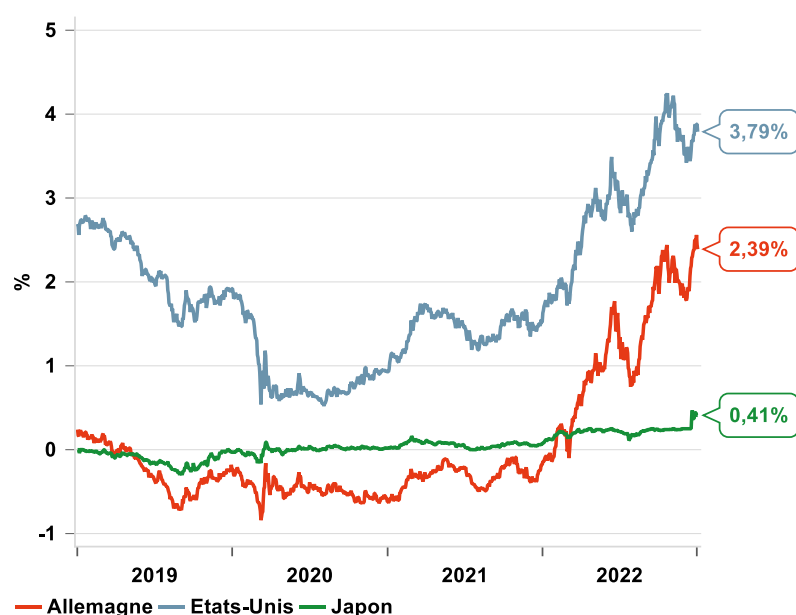


Sources : CIC Market Solutions

Au-delà de l'impact du conflit, ces derniers ont également reflété les difficultés sur les autres sources d'approvisionnement et en particulier sur la production **nucléaire** française, et par ailleurs, la sécheresse de l'été a grandement affaibli la production hydroélectrique et menacé les importations de charbon compte tenu du faible niveau du Rhin. La **situation énergétique** européenne s'est certes améliorée les dernières semaines de l'année, avec une chute très sensible des prix mais ceci s'explique essentiellement par des conditions météorologiques exceptionnellement favorables, tandis que les facteurs négatifs structurels sont loin d'avoir disparu et continuent de menacer l'Europe d'une nouvelle accélération des prix de l'énergie d'ici l'hiver 2023. Après le prix plafond sur le pétrole brut russe à 60 \$/b (en vigueur depuis le 5 décembre), Bruxelles a mis en place un **price cap** sur le gaz mais l'efficacité de ce dispositif doit encore être démontrée et pourrait même constituer un risque pour l'attractivité de l'Europe par rapport à l'Asie pour les exportateurs de Gaz Naturel Liquéfié.

Cette crise énergétique a donc été au cœur des préoccupations cette année, aussi bien celles des investisseurs que des Etats et des banques centrales. Confrontés à un choc énergétique massif, les gouvernements n'ont pas lésiné sur les moyens et déployé des **mesures budgétaires** très coûteuses (représentant près de 4,5% du PIB de la zone euro) pour protéger les ménages et les entreprises, ce qui a permis de contenir l'impact sur l'activité économique sans pour autant l'annihiler totalement. En revanche, ceci a paradoxalement entretenu les pressions inflationnistes et contraint la **BCE** à fortement durcir sa politique monétaire, avec une multitude de hausses des taux directeurs (+250 pb au total) qui ont porté le taux de dépôt à 2%.

Taux souverains à 10 ans des principaux pays



Sources : CIC Market Solutions

L'institution a également mis un terme à ses achats d'actifs et annoncé le début de la réduction de la taille de son bilan à partir de 2023, avec comme objectif de durcir encore plus les conditions financières pour éviter un désencrage des anticipations d'inflation. Alors que la dynamique des salaires est clairement orientée à la hausse ces derniers mois, la BCE s'inquiète en particulier des effets de second tour et d'une éventuelle spirale inflation-salaires et a clairement indiqué que la croissance économique serait sacrifiée si nécessaire pour atteindre son objectif. Cette position extrêmement *hawkish* a logiquement alimenté les craintes vis-à-vis des pays dont la trajectoire de dette publique était plus fragile, à l'image de l'écartement marqué du spread souverain entre l'Italie et l'Allemagne (+80 pb). Le mouvement aurait pu être encore plus conséquent si la BCE n'avait pas annoncé la création d'un nouveau programme d'achat d'actifs (TPI) qui sera utilisé en cas d'urgence pour assurer la bonne transmission de la politique monétaire.

En **Chine**, les autorités ont fermement défendu leur stratégie **zéro-covid** tout au long de l'année, alternant les phases de fermeture et de réouverture de l'économie. Ceci a lourdement pesé sur l'activité, d'autant plus que Pékin a poursuivi sa reprise en main du secteur privé, avec un **durcissement réglementaire** dans plusieurs secteurs dont celui de la technologie. Le ralentissement du secteur de l'immobilier s'est aussi accéléré malgré les mesures de soutien budgétaire et monétaire annoncées ces derniers mois, contribuant de manière additionnelle à la sous-performance des indices chinois (**Hang Seng** : -14%). Soulignons toutefois que ces pertes étaient bien plus importantes avant le virage radical opéré par les autorités sur la question sanitaire en fin d'année. Confronté à un mouvement de contestation important au sein de la population, **Xi Jinping** (dont le nouveau mandat a été confirmé sans difficulté à l'issue du Congrès du Parti communiste) a fini par accepter un allègement des contraintes sanitaires et un abandon progressif du zéro-covid. La réouverture durable de l'économie chinoise se fait cependant au prix d'une envolée des contaminations compte tenu du faible niveau d'immunité collective et de l'inefficacité des vaccins chinois.

Dans le reste des pays émergents, mentionnons les surperformances notables de l'indice **Bovespa brésilien** (+4,7%) et du **Sensex indien** (+4,4%). Le premier a largement profité de la progression des matières premières tandis que l'incertitude politique liée à la présidentielle n'a pas pesé outre-mesure. Franchement élu, le président Lula a envoyé des signaux rassurants aux marchés financiers en promettant un budget maîtrisé et en nommant une personnalité consensuelle au poste de ministre des Finances. De son côté, l'indice indien a été porté par la remarquable résilience de l'économie locale.



Enfin, au **Japon**, l'inflation a également fait son retour en 2022. Alors que la politique monétaire y est restée très accommodante une bonne partie de l'année, permettant aux indices actions locaux de tirer leur épingle du jeu par moments, la banque du Japon a elle aussi fini par réagir aux tensions inflationnistes croissantes en élargissant la **bande de fluctuation** du taux souverain à 10 ans (jusqu'à 0,50% vs 0,25% auparavant). Il s'agit là sans doute d'une première étape avant de relever les taux directeurs en 2023, un élément que les investisseurs ont largement intégré en fin d'année, accentuant ainsi la remontée des taux souverains mondiaux qui ont perdu ainsi un de leurs principaux facteurs de rappel à la baisse.

LES MARCHES ACTIONS

Le début d'année 2022 a été marqué par le retour de la volatilité sur fond de tensions géopolitiques et de réactions des banques centrales à l'égard de l'inflation. Dès le mois de janvier, les valeurs de croissance, qui avaient beaucoup profité des niveaux de taux historiquement bas au cours de ces dernières années, ont fortement baissé malgré des résultats plutôt satisfaisants. En cause leur niveau de valorisation très élevé dans un contexte de durcissement des politiques monétaires pouvant provoquer un fort ralentissement économique. Aux difficultés de normalisation des chaînes de production se sont ajoutés un climat particulièrement anxiogène marqué par la guerre en Ukraine et la résurgence du Covid en Chine. Les perspectives de croissance économiques ont été revues à la baisse, alors même que les banques centrales n'avaient d'autres choix que de « durcir le ton » sur le plan monétaire face à une accentuation des tensions sur les prix de plusieurs matières premières (aluminium, nickel ou blé par exemple) et de l'énergie, avec notamment un prix du baril de pétrole qui a dépassé le niveau symbolique des 100 dollars (Brent). Les sociétés les plus exposées à la Russie ont subi des replis conséquents de leur cours de Bourse (Renault, Société Générale, Nokian Renkaat, Raiffeisen Bank...) contrairement aux valeurs de Défense qui se sont littéralement envolées à l'image de Rheinmetall, Thalès, Dassault Aviation ou encore Leonardo. Toutefois, après un point bas atteint le 8 mars, les marchés ont fait preuve d'une incroyable résistance comme l'illustre l'impressionnant rebond qui leur a permis d'effacer dans un premier temps la baisse liée à l'invasion de l'Ukraine.

La baisse s'est poursuivie au cours du second trimestre avec la conjugaison des impacts de la guerre en Ukraine, des confinements sanitaires en Chine et d'un risque de cycle de resserrement monétaire plus agressif de la Fed tandis que les perspectives des entreprises se sont voulues prudentes. Les marchés actions européens se sont repliés en privilégiant les secteurs favorablement impactés par l'inflation, tels que l'énergie et les ressources de base. Si la saison des publications de résultats a été globalement de bonne facture, certains profit warnings fin mai de grands distributeurs outre-Atlantique n'ont pas rassuré sur les arbitrages des ménages en termes de dépenses face à une hausse généralisée des prix. Les valeurs défensives ont continué à surperformer.

Le troisième trimestre a débuté par un rebond des valeurs de croissance à l'image du Nasdaq qui a gagné plus de 10% au mois de juillet. En effet, face à la dégradation des indicateurs économiques, le marché s'est nourri d'espoirs que les banques centrales ne pourront pas tenir leurs politiques monétaires restrictives dans la durée. Dans cette phase de marché plus favorable, marquée par une détente des taux, les financières (banques et assurances) ont été les grandes perdantes, à l'opposé des valeurs industrielles et du luxe qui se sont fortement appréciées. Le marché actions a de nouveau été soutenu par de bonnes publications au 2ème trimestre. La poursuite des hausses de prix de l'électricité et du gaz a incité les banquiers centraux à tenir des propos plus restrictifs qu'attendus.

La dynamique baissière des marchés s'est accentuée en échos à la succession des hausses de taux des banques centrales toujours plus déterminées à combattre l'inflation. Le retour de cet environnement de forte hausse des rendements obligataires a soutenu les valeurs financières et pénalisé l'immobilier et les technologies.

Au cours du dernier trimestre, les marchés d'actions européens ont rebondi fortement mettant ainsi un terme à une série de 3 trimestres consécutifs de baisse.

Les marchés ont été soutenus d'une part par des messages de la Banque Centrale américaine en faveur d'un rythme de resserrement monétaire moins rapide à l'avenir, et d'autre part par une bonne résistance des indicateurs macro-économiques et d'une détente des rendements obligataires. Les entreprises ont également publié des résultats de bonne facture. Enfin, des rumeurs de fin de la politique Zéro Covid en Chine ont amplifié l'optimisme des investisseurs et soutenu les secteurs cycliques les plus exposés à l'Asie.



A l'exception de la Technologie qui se reprend après un début d'année difficile, le marché a été porté par les secteurs value et cycliques à l'image de l'énergie, de la finance, du tourisme & et du secteur aérien. A l'opposé, les secteurs défensifs qui avaient jusqu'ici bien résisté étaient plus en retrait.

L'année 2022 aura été marquée par la nervosité des investisseurs, relative aux perspectives économiques et par la détermination des banques centrales à lutter plus que jamais contre l'inflation. Les marchés ont ainsi évolué au gré des anticipations d'évolution des politiques monétaires tout au long d'une année horribilis au cours de laquelle on aura connu que 3 hausses mensuelles (juillet, octobre et novembre) dont 2 au cours du dernier trimestre.

Sur l'ensemble de la période le marché d'actions européennes est en recul marqué de 14% (référence Euro Stoxx). Seul le secteur de l'Energie, soutenu par la fermeté des prix du baril dans un contexte de crise énergétique, affiche une performance positive, les valeurs de l'assurance finissent proche de l'équilibre. Les valeurs bancaires (-4,6%) baissent modérément profitant de la hausse des taux. Nous retrouvons ensuite au sein des surperformances, les secteurs des services à l'image des Voyage & Loisirs (-5,3%) portés par la reprise de la mobilité mondiale, les Médias (-8,8%) et les Télécoms (-9,3%). Les pires performances sont affichées par le secteur l'Immobilier (-40%), négativement impacté par les perspectives de baisse des transactions immobilières, suivi des valeurs de ventes au détail notamment de l'e-commerce, des valeurs technologiques à la suite desquelles on retrouve un tir groupé de secteurs cycliques comme l'Automobiles (-19%) ou l'Industrie (-17,8%).

LES MARCHES TAUX

L'année 2022 a été marquée par une forte volatilité sur les marchés financiers. Le choc d'offre sur les matières premières généré par le conflit Ukraine-Russie débuté en février a provoqué la flambée des coûts de l'énergie et des risques de pénuries. Dès lors, l'envolée des coûts de production, un marché de l'emploi déjà tendu et une masse monétaire significative post-covid sont venus alimenter la spirale prix-salaires tant redouté par les banquiers centraux. Face au risque de désenclavement des anticipations d'inflation, le resserrement monétaire s'est accéléré sur la deuxième partie de l'année, alimentant les craintes récessives générées par le choc de demande recherché par les banques centrales.

Face à une inflation dépassant les 8%, la FED a débuté un cycle de resserrement monétaire dès le mois de mars (+0.25%), pour l'accélérer par la suite, jusqu'à des hausses par pas de 0.75%. Il faut remonter à 1994 pour voir une hausse des taux directeurs d'une telle amplitude. In fine, le taux directeur américain aura été augmenté de 4,25% en 2022, passant de 0,25% à 4,50%.

En Europe, dans un contexte similaire avec une inflation dépassant les 10%, la BCE a débuté à son tour son cycle de resserrement monétaire en juillet 2022. Après une première hausse d'un demi-point, elle a décidé deux hausses historiques de 0,75% avant de finir l'année par une quatrième hausse d'un demi-point. Ainsi, le taux de refinancement de la banque centrale est passé de 0% à 2,50% en 2022.

Les taux longs ont été très volatils sur la période pris en tenaille entre, d'un côté, les pressions inflationnistes et le discours restrictif des banquiers centraux, et, de l'autre côté, les craintes de récession et la crise géopolitique pesant à la baisse sur les taux. Ainsi le taux 10 ans Allemand a connu un premier pic à 1.80% en juin sur fonds de durcissement monétaire croissant. Les craintes récessives ont ensuite porté celui-ci à 0,80% fin juillet. Le marché anticipait alors une inflexion dans les cycles de hausse des taux en raison des risques croissants portant sur la croissance économique. Mais lors du symposium de Jackson Hole, les banques centrales ont martelé que la lutte contre l'inflation serait prioritaire sur toute autre considération. Dans ce contexte, les taux longs ont fortement monté. Le taux 10 ans allemand est alors passé de 0.80% fin juillet à 2.40% en octobre. Par la suite, l'inflexion baissière de l'inflation aux Etats-Unis et l'anticipation d'un pivot de la FED a généré un rally des taux jusqu'à début décembre (1,80% pour le 10 ans allemand), mouvement qui s'inversera à l'approche des dernières réunions de politique monétaire de l'année au cours desquelles les banques centrales ont réaffirmé leur volonté de lutter contre l'inflation. Le 10 ans Allemand finira l'année au plus haut, à 2,57%.



L'environnement de restriction monétaire a fragilisé les taux italiens dont le spread contre Allemagne est monté jusqu'à 240 bps. En conséquence, la BCE a été contrainte d'annoncer la création d'un outil anti-fragmentation pour maintenir les taux italiens à des niveaux acceptables et démarrer son cycle de resserrement monétaire. Le marché a bien accueilli la nouvelle dans un premier temps mais face au risque politique occasionné par la démission de Mario Draghi et la montée en puissance de l'extrême droite, le spread italien contre Allemagne est retourné côtoyer des sommets (257 bps). L'accalmie est venue d'une attitude constructive du nouveau gouvernement de Georgia Meloni, pourtant euro septique, s'engageant à respecter une trajectoire budgétaire restrictive. Le spread italien a ensuite oscillé entre 170 bps et 225 bps. Sur l'année 2022, le taux italien à 10 ans a néanmoins beaucoup progressé passant de 1,20% à 4,68%.

Le marché des obligations privées a été négativement impacté par le retrait de la BCE dont le « Quantitative Easing » (achats d'actifs) s'est arrêté fin juin, mais également par les craintes de récession. Devant la combativité des banquiers centraux, le marché du crédit s'est retrouvé à un niveau de stress similaire à celui de la crise covid au cours de l'été (l'indice Itrax qui avait débuté l'année à 50 s'inscrivait à 140 en septembre). Le rebond technique des obligations privées, alimenté par la suite par l'inflexion de l'inflation US, et ce malgré la poursuite des hausses des taux, s'est amplifié à fin d'année en particulier en raison de leur valorisation qui avait été fortement pénalisée au T3 2022. Malgré l'invasion russe en l'Ukraine et la flambée des prix de l'énergie, les marges des entreprises se sont montrées résilientes. L'indice Itraxx termine l'année à 91.



Mot du gérant

Marquée par la guerre en Ukraine, l'année sera aussi celle de l'envolée de l'inflation, avec un plus haut en zone euro à plus de 10 %. Les tensions inflationnistes, déjà constatées en 2021, se sont poursuivies. La hausse des prix des matières premières (énergie) est venue s'ajouter aux difficultés d'approvisionnement apparues lors de la reprise de l'économie post Covid.

Les banques centrales, décidées à lutter contre l'inflation, ont réagi et abandonné leurs politiques accommodantes mises en place pendant 10 ans. Ainsi, la banque centrale européenne a remonté fortement ces taux d'intérêt à partir du mois de juillet, passant de -0.50 % à +2.00 % sur le taux de rémunération des dépôts, soit une hausse de 2.50 %. Ce changement de politique a eu pour corollaire une dégradation des perspectives de croissance.

Ce brutal resserrement monétaire a eu des impacts sur les marchés financiers.

Les rémunérations sur le marché monétaire se sont normalisées, que ce soit au niveau des rendements ou des primes de risques. Les taux longs ont aussi nettement progressé et finissent l'année au plus haut (+2.57% pour le 10 ans allemand). Les indices actions terminent en baisse, les indices S&P 500 et Cac 40 ont perdu -13% et -6.7% respectivement. Les marchés financiers restent impactés par la crise énergétique, l'enlèvement de la guerre en Ukraine et le Covid en Chine.

Les rendements monétaires redeviennent positifs et attractifs. L'ESTR (indice standard des fonds monétaires) affiche des rendements de -0.01 % en moyenne sur la période pour finir sur des niveaux de 1,90 %.

Dans le contexte de forte hausse des taux, notamment sur la partie courte, et de volatilité qui a perduré cette année, nous sommes restés prudents. Au gré des remboursements, nous avons raccourci les maturités des investissements et privilégié les maturités de moins de 1 an. La sensibilité du fonds passe ainsi de 1.15 en début de période à 0.7 à fin décembre 2022. Mais le mouvement significatif de remontée de taux sur la période impacte néanmoins la performance du fonds.

Nous investissons sur des titres obligataires courts, à la fois fixes et variables.

Les principaux émetteurs retenus sont les titres d'Etats, en privilégiant les pays du sud de l'Europe encore protégés par les politiques de la BCE et les obligations indexées à l'inflation, puis le secteur bancaire européen, et les grandes entreprises. Avec la remontée des rémunérations, nous préférons investir sur les entreprises les mieux notées. Nous diversifions les secteurs et les zones géographiques avec des achats en dehors de la zone euro, notamment aux Etats Unis.

Malgré la volatilité que cela a engendré cette année, nous maintenons les investissements que nous détenons sur des obligations d'états émergents bien notés et des obligations à haut rendement (High Yield).

Nous gardons quelques positions sur de la dette subordonnée mais nous restons prudents en privilégiant les émetteurs de bonne qualité, avec une faible sensibilité aux mouvements de taux (call court).

Par ailleurs, notre positionnement sur des obligations indexées à l'inflation a apporté un peu de rendement au portefeuille au fur et à mesure que l'inflation augmentait.

La poche actions, composée exclusivement d'OPCVM, contribue négativement à la performance.

La thématique valeur de croissance et de qualité ainsi que les actions américaines ont tendance à sous performer. Elles ont globalement coûté à la performance, même si nous avons allégé les positions en cours d'exercice.

A l'inverse l'investissement en valeur de rendement, que nous détenons dans un objectif de diversification, se comporte mieux que le reste du marché actions (mais avec des performances négatives).

En fin d'année, le fonds affiche une performance négative provenant à la fois de la poche taux et de la poche actions.



Autres informations

Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'OPC ne prend pas, simultanément, en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

La politique de la société de gestion en matière de critères ESG est disponible sur le site internet <https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires>.

Politique de sélection et évaluation des intermédiaires Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution.

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION. Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

Calcul du risque global

Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIMF, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2022 :

- Effectif moyen de MHGA (désormais SIENNA GESTION) : 61,67 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 4 344 952,92 €
- Rémunération annuelle brute variable : 470 458,22 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 16
- Rémunération annuelle brute et variable agrégée des collaborateurs dits « preneurs de risques » : 1 985 208,89€



En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 16 personnes en 2022 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, la Directrice des Opérations et le Directeur Risques et Conformité.

SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance n'exerçant pas de fonction exécutive. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil d'Administration et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :

- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil d'Administration décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.



Effet de levier

Le fonds n'étant pas investi dans des contrats dérivés, l'information relative à l'exposition calculée selon la méthode brute et la méthode de l'engagement est inférieure à 100% (art. 109 du Règlement délégué (UE) N°231/2013).

Règlementation SFTR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Informations sur la réglementation SFDR

« Le fonds adopte la classification article 6 du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). La prise en compte du risque de durabilité tel que défini dans le Règlement précité, ainsi que des principales incidences négatives des décisions d'investissement de la Société de gestion sur les facteurs de durabilité (en matière d'environnement, de questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption) n'apparaissent pas adaptés au regard de l'objectif de gestion et du processus d'investissement du Fonds. En effet, le fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales au sens des articles 8 et 9 du règlement européen précité. »

Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. La prise en compte du risque de durabilité ne semble pas pertinente au regard de la stratégie d'investissement du fonds ».

Investissements durables

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ».

Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 30/12/2022 est égal à 1,58 % de l'actif net.

Actif moyen

	Part I	Part P	Total
Actif net moyen	61 786 005,18	12 040 734,68	73 826 739,86

Tableau récapitulatif des frais facturés au cours du dernier exercice

	Part I	Part P
Frais de fonctionnement et de gestion	0,25%	0,74%
dont :		
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds	0,25%	0,74%
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise	0,00%	0,00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement	0,07%	0,07%
Ce coût se détermine à partir :		
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	0,08%	0,08%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion et l'OPC investisseur	-0,01%	-0,01%
Autres frais facturés à l'OPC	0,00%	0,00%
Ces autres frais se composent en :		
- commissions de surperformance	0,00%	0,00%
- frais de transaction	0,00%	0,00%
Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos	0,32%	0,81%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%	0,00%

L'ensemble des frais est exprimé en % annualisé de l'actif moyen de l'OPC = Valeur moyenne sur l'exercice de l'actif calculé aux dates d'établissement de la VL.



ETATS FINANCIERS



SIENNA UNO

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

SIENNA UNO
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
SIENNA GESTION
18 rue de Courcelles
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale SIENNA UNO relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2023.04.18 18:02:09 +0200



BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	73 009 914,87	74 708 324,93
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	66 396 379,86	65 573 764,10
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	66 396 379,86	65 573 764,10
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	2 003 893,57
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	2 003 893,57
Titres de créances négociables	0,00	2 003 893,57
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	6 613 535,01	7 130 667,26
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 613 535,01	7 130 667,26
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	21 858,18	11 236,01
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	21 858,18	11 236,01
COMPTES FINANCIERS	996 892,06	1 604 065,94
Liquidités	996 892,06	1 604 065,94
TOTAL DE L'ACTIF	74 028 665,11	76 323 626,88

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	73 225 024,35	75 444 962,08
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-302 104,94	-123 963,96
Résultat de l'exercice (a,b)	1 086 152,51	806 777,70
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	74 009 071,92	76 127 775,82
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	19 593,19	195 851,06
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	19 593,19	195 851,06
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	74 028 665,11	76 323 626,88

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 686,62	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	11 954,52	7 446,07
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 292 809,38	1 250 209,20
Produits sur titres de créances	-321,82	888,79
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 306 128,70	1 258 544,06
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	11 145,13	12 744,64
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	11 145,13	12 744,64
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 294 983,57	1 245 799,42
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	236 453,52	422 431,09
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 058 530,05	823 368,33
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	27 622,46	-16 590,63
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 086 152,51	806 777,70

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FIA a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FIA ;
- des commissions de mouvement facturées au FIA ;
- une part du revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Part P :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)	Actif net hors OPC MHGA	0.75 % maximum l'an (Incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Néant	Néant
	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)		
	Frais de gestion	Actif net	0.5 % maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)	Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*) (***)	Actif net	La commission de surperformance représentera 20 % de la différence entre la performance du FCP et celle de son indice de référence l'ESTR capitalisé Jour

(*) Depuis la révocation de l'option de la TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1^{er} du CGI.

(**) Ces frais sont liés à l'investissement du fonds en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information.

Part I :

	Frais facturés	Assiette	Taux barème			
			Tranche	Plancher	Plafond	Taux
1	Frais de gestion financière (*)	Actif net hors OPC MHGA	T1	0.00€	100 000 000.00€	0.25 %
			T2	100 000 001.00€	-	0.15 %
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		(Incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée).			
3	Frais indirects maximum (**) (commissions et frais de gestion)	Néant	Néant			
	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)					
	Frais de gestion	Actif net	0.5 % maximum l'an			
4	Commissions de mouvement (*)	Néant	Néant			
5	Commission de surperformance (*)	Actif net	0,20 % maximum l'an de l'actif net selon le calcul suivant : La commission de surperformance représentera 20 % de la différence entre la performance du FCP et celle de son indice de référence l'ESTER capitalisé Jour + 0,50 %			

(*) Depuis la révocation de l'option de la TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1^{er} du CGI.

(**) Ces frais sont liés à l'investissement du fonds en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'**Actif net du Fonds** (1) et celle de son **Indicateur de Référence** (2) appréciées sur une **Période de Référence** (3).

- (1) **L'Actif net du Fonds** correspond pour chaque catégorie de part à la valorisation des actifs détenus par le Fonds selon les règles décrites dans le prospectus du Fonds et après prise en compte des frais courants de la catégorie de part.
- (2) **L'Indicateur de Référence** du Fonds correspond à l'ESTR capitalisé.
Les performances passées de l'Indicateur de Référence sont disponibles via le lien <https://hga.humanis.com/nos-solutions-dinvestissement>
- (3) **La Période de Référence** correspond à la période au cours de laquelle la performance de l'Actif net du Fonds est mesurée et comparée à celle de son Indicateur de Référence.
Cette Période de Référence est d'une durée d'un an minimum, adossée à l'exercice comptable du Fonds clôturant le dernier jour de bourse du mois de décembre.

A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022, toute sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à son Indicateur de Référence constatée à la date de clôture d'un exercice devra être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Ainsi, la Période de Référence pourra être prolongée dans la limite de 5 ans.

A la clôture de l'exercice du Fonds :

- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est supérieure à celle de son Indicateur de Référence (après compensation d'éventuelles sous-performances passées)**, la commission de surperformance sera égale à 20 % de la différence entre ces deux valeurs.
Cette différence fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative du Fonds. En cas de sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à celle de son Indicateur de Référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée dans les mêmes proportions par une reprise sur provision.
En cas de rachats, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.
Hormis les rachats, la commission de surperformance est payée à la société de gestion à la date de clôture de l'exercice du Fonds.
- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est égale à celle de son Indicateur de Référence**, la commission de surperformance sera nulle.
- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est inférieure à celle de son Indicateur de Référence**, la sous-performance de l'exercice concerné sera reportée sur les exercices suivants jusqu'à ce qu'elle soit compensée, dans la limite de 5 ans.

La sous-performance d'un exercice, non rattrapée à l'issue d'une Période de Référence de 5 ans, sera abandonnée (non reportée sur l'exercice suivant).

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de la même Période de Référence de 5 ans et qu'elle n'est pas rattrapée à l'issue de cette Période, une nouvelle Période de Référence de 5 ans maximum s'ouvrira à compter de la nouvelle année de sous-performance.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts SIENNA UNO "I"	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA UNO "P"	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	76 127 775,82	79 852 686,96
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	55 531 393,98	3 456 250,56
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-54 801 856,31	-8 388 192,25
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	668 840,01	892 695,64
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-989 303,48	-1 023 504,17
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-2 332,60	-1 988,88
Différences de change	89 725,04	79 229,13
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 673 700,59	437 230,50
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 117 278,13</i>	<i>2 556 422,46</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-2 556 422,46</i>	<i>-2 119 191,96</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 058 530,05	823 368,33
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	74 009 071,92	76 127 775,82

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	5 029 432,90	6,80
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 897 991,85	6,61
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	56 468 955,11	76,30
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	66 396 379,86	89,71
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	56 468 955,11	76,30	0,00	0,00	4 897 991,85	6,62	5 029 432,90	6,80
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996 892,06	1,35
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	8 410 330,74	11,36	28 911 813,69	39,07	25 257 931,93	34,13	450 995,00	0,61	3 365 308,50	4,55
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	996 892,06	1,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	543 386,50	0,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	11 398,00
	Rétrocession de frais de gestion	1 160,18
	Coupons et dividendes en espèces	9 300,00
TOTAL DES CRÉANCES		21 858,18
DETTES		
	Frais de gestion fixe	19 573,87
	Autres dettes	19,32
TOTAL DES DETTES		19 593,19
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		2 264,99

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part SIENNA UNO "I"		
Parts souscrites durant l'exercice	4 831 645,000	55 514 382,65
Parts rachetées durant l'exercice	-4 626 000,000	-53 397 170,00
Solde net des souscriptions/rachats	205 645,000	2 117 212,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 513 915,000	
Part SIENNA UNO "P"		
Parts souscrites durant l'exercice	1 293,000	17 011,33
Parts rachetées durant l'exercice	-109 789,000	-1 404 686,31
Solde net des souscriptions/rachats	-108 496,000	-1 387 674,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	884 968,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part SIENNA UNO "I"	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA UNO "P"	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Parts SIENNA UNO "I"	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	152 403,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	4 258,17
Parts SIENNA UNO "P"	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	89 154,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,74
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	845,80

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 172 871,46
	FR0010323964	CNP ASSUR EQUILIBRE B	149,31
	FR0010970095	SIENNA COURT TERME ISR "P"	505,25
	FR0007081278	SIENNA MONETAIRE ISR A	1 172 216,90
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 172 871,46

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 086 152,51	806 777,70
Total	1 086 152,51	806 777,70

	30/12/2022	31/12/2021
Parts SIENNA UNO "I"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	969 093,72	740 556,56
Total	969 093,72	740 556,56

	30/12/2022	31/12/2021
Parts SIENNA UNO "P"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	117 058,79	66 221,14
Total	117 058,79	66 221,14

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-302 104,94	-123 963,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-302 104,94	-123 963,96

	30/12/2022	31/12/2021
Parts SIENNA UNO "I"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-256 191,16	-102 360,17
Total	-256 191,16	-102 360,17

	30/12/2022	31/12/2021
Parts SIENNA UNO "P"		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-45 913,78	-21 603,79
Total	-45 913,78	-21 603,79

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	75 021 887,38	73 216 480,45	79 852 686,96	76 127 775,82	74 009 071,92
Parts SIENNA UNO "I" en EUR					
Actif net	66 913 917,86	62 828 182,46	68 086 371,40	62 982 051,67	62 820 064,88
Nombre de titres	6 060 270,000	5 440 270,000	5 835 270,000	5 308 270,000	5 513 915,000
Valeur liquidative unitaire	11,041	11,548	11,668	11,864	11,393
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,23	0,01	-0,05	-0,01	-0,04
Capitalisation unitaire sur résultat	0,23	0,15	0,15	0,13	0,17
Parts SIENNA UNO "P" en EUR					
Actif net	8 107 969,52	10 388 297,99	11 766 315,56	13 145 724,15	11 189 007,04
Nombre de titres	648 518,000	797 517,000	898 113,000	993 464,000	884 968,000
Valeur liquidative unitaire	12,502	13,025	13,101	13,232	12,643
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,26	0,01	-0,06	-0,02	-0,05
Capitalisation unitaire sur résultat	0,21	0,12	0,13	0,06	0,13

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BASF 0.101% 05-06-23 EMTN	EUR	500 000	495 665,96	0,67
BAYER 0.375% 06-07-24	EUR	300 000	287 424,41	0,39
CONTINENTAL 0.0% 12-09-23	EUR	900 000	882 678,38	1,19
EON SE 0.0% 28-08-24 EMTN	EUR	300 000	285 482,52	0,39
EON SE 0.375% 20-04-23 EMTN	EUR	500 000	498 357,48	0,67
EUROGR 1 5/8 11/03/23	EUR	300 000	297 810,16	0,40
GERMANY 0.1% 15-04-23 IND	EUR	1 500 000	1 859 232,22	2,51
MERCEDESBEZ GROUP AG 2.375% 08-03-23	EUR	400 000	408 058,80	0,55
MERCK FINANCIAL SERVICES 0.005% 15-12-23	EUR	400 000	388 954,84	0,53
S 1.125% 20-02-23 EMTN	EUR	700 000	705 667,23	0,95
VOLKSWAGEN BANK 1.875% 31-01-24	EUR	300 000	299 217,81	0,41
TOTAL ALLEMAGNE			6 408 549,81	8,66
BELGIQUE				
BGB 2 1/4 06/22/23	EUR	400 000	405 078,63	0,54
TOTAL BELGIQUE			405 078,63	0,54
CANADA				
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO 0.5% 30-04-24	EUR	200 000	193 053,62	0,26
CAN IMP BK 0.375% 03-05-24	EUR	500 000	481 583,71	0,65
CAN IMP BK 0.75% 22-03-23	EUR	300 000	300 890,69	0,41
FED DES CAISSES DESJARDINS DU QUEBEC 0.375% 30-05-23	EUR	400 000	397 500,97	0,54
ROYAL BANK OF CANADA 0.125% 23-07-24	EUR	500 000	476 784,26	0,64
TORONTODOMINION BANK THE 0.375% 25-04-24	EUR	300 000	289 562,14	0,39
TORONTODOMINION BANK THE 0.625% 20-07-23	EUR	200 000	198 418,90	0,27
TOTAL CANADA			2 337 794,29	3,16
CHILI				
REPU DU CHIL 1.625% 30-01-25	EUR	400 000	388 770,45	0,53
TOTAL CHILI			388 770,45	0,53
CHINE				
EXPORT IMPORT BANK CHINA 0.75% 28-05-23	EUR	100 000	99 706,95	0,13
TOTAL CHINE			99 706,95	0,13
DANEMARK				
DANSKE BK 1.625% 15-03-24 EMTN	EUR	300 000	296 563,36	0,40
TOTAL DANEMARK			296 563,36	0,40
ESPAGNE				
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.8% 05-07-23	EUR	400 000	397 674,18	0,53
BANKIA 0.875% 25-03-24	EUR	200 000	195 226,02	0,27
CAIXABANK 0.75% 18-04-23 EMTN	EUR	300 000	300 275,32	0,41
ENAG FIN 1.0% 25-03-23 EMTN	EUR	800 000	803 058,46	1,08
ESPAGNE 5.4% 31/01/2023	EUR	200 000	210 589,58	0,28
MADRID 2 7/8 07/17/23	EUR	1 100 000	1 116 378,08	1,51
RED ELEC FINA 2.125% 01-07-23	EUR	400 000	403 182,94	0,55
ROYAUME D'ESPAGNE 1.8% 30/11/2024 IND	EUR	1 300 000	1 618 211,76	2,19
SPGB 4.4% 10/31/23	EUR	500 000	511 126,77	0,69
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.069% 05-02-24	EUR	300 000	296 489,33	0,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL ESPAGNE			5 852 212,44	7,91
ETATS-UNIS				
AT AND T INC E3R+0.85% 05-09-23	EUR	200 000	201 356,60	0,28
BAC 2 3/8 06/19/24	EUR	200 000	200 205,96	0,27
BAT CAPITAL 1.125% 16-11-23	EUR	600 000	588 579,08	0,79
CITIGROUP 0.75% 26-10-23 EMTN	EUR	800 000	788 679,52	1,07
DHR 1.7 03/30/24	EUR	400 000	398 204,27	0,54
GOLD SACH GR 1.375% 15-05-24	EUR	400 000	395 346,83	0,54
HJ HEINZ 2.0% 30-06-23	EUR	100 000	100 780,70	0,14
IBM INTL BUSI 1.25% 26-05-23	EUR	600 000	601 827,52	0,81
JPM CHASE 0.625% 25-01-24 EMTN	EUR	500 000	491 763,51	0,66
KELLOGG 1.0% 17-05-24	EUR	200 000	195 686,83	0,26
KELLOGG 1.25% 10-03-25	EUR	200 000	193 147,57	0,27
MC DONALD 2% 06/23	EUR	400 000	404 628,34	0,55
MC DONALD S 1.0% 15-11-23	EUR	400 000	395 550,56	0,53
MORG STAN CAP 1.875% 30-03-23	EUR	500 000	506 672,31	0,68
PHILIP MORRIS 2.875% 30/05/2024	EUR	300 000	301 382,91	0,41
THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.125% 01-03-25	EUR	500 000	466 778,75	0,63
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.625% 21-11-24	EUR	300 000	285 184,60	0,38
VERI COMM 1.625% 01-03-24	EUR	500 000	497 137,85	0,67
VIATRIS 2.25% 22-11-24	EUR	400 000	387 309,43	0,52
TOTAL ETATS-UNIS			7 400 223,14	10,00
FRANCE				
ACCOR 3.625% 17-09-23	EUR	200 000	202 526,84	0,27
ACCOR 4.375% PERP	EUR	100 000	97 324,46	0,13
ALD 0.375% 19-10-23 EMTN	EUR	500 000	487 803,71	0,66
AXASA 5.125% 04/07/2043	EUR	300 000	309 595,04	0,42
BFCM(BQUE FEDER.CREDIT M 3.0% 21/05/2024	EUR	400 000	405 195,27	0,55
BNP PAR 1.0% 27-06-24 EMTN	EUR	400 000	388 672,67	0,52
BNP PARIBAS 2.875% 26/09/23	EUR	400 000	403 771,42	0,55
BPCE E3R+0.5% 23-03-23 EMTN	EUR	500 000	500 805,50	0,67
CAPGEMINI 2.5% 01-07-2023	EUR	600 000	606 588,88	0,82
CARREFOUR 0.875% 12-06-23 EMTN	EUR	500 000	498 633,16	0,68
COFACE 4 1/8 03/27/24	EUR	200 000	206 130,49	0,27
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 0.625% 15-03-24	EUR	300 000	291 862,92	0,40
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.75% 03-04-23	EUR	400 000	404 584,73	0,55
COVIVIO SA 1.625% 17-10-24	EUR	200 000	193 737,83	0,27
DASSAULT SYSTMES 0.0% 16-09-24	EUR	400 000	378 325,68	0,51
EDF 4.625% 09-24	EUR	300 000	310 296,43	0,42
ENGIE 0.375% 28-02-23 EMTN	EUR	400 000	399 966,84	0,54
ESSILORLUXOTTICA 0.0% 27-05-23	EUR	500 000	495 815,95	0,67
ESSILORLUXOTTICA 0.25% 05-01-24	EUR	200 000	195 191,98	0,26
FAURECIA 2.625% 15-06-25	EUR	400 000	365 652,15	0,49
FNAC DARTY 1.875% 30-05-24	EUR	300 000	295 140,94	0,40
GROUPE DANONE 1.75% PERP EMTN	EUR	200 000	199 493,79	0,27
HSBC CONTINENTAL EUROPE 0.25% 17-05-24	EUR	300 000	288 869,54	0,39
I 2.0% 10-12-24 EMTN	EUR	300 000	291 728,01	0,39
IDF 2.25% 10-06-23	EUR	200 000	202 076,95	0,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ILIAD 1.5% 14-10-24	EUR	200 000	191 050,91	0,26
JCDECAUX 2.0% 24-10-24	EUR	300 000	290 705,77	0,39
KERING 0.25% 13-05-23 EMTN	EUR	500 000	497 475,82	0,68
LEGRAND 0.5% 09-10-23	EUR	400 000	393 693,40	0,53
MACIF 5.50% 03/23	EUR	500 000	525 769,45	0,71
NATIXIS AUTRE V 30-01-26 EMTN	EUR	500 000	450 995,00	0,61
ORANGE 3.125% 01/24	EUR	300 000	310 425,86	0,42
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	300 000	284 990,36	0,39
RATP 4.125% 04/23	EUR	600 000	620 119,67	0,84
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.43% 12-01-23	EUR	200 000	200 784,19	0,27
SANOFI 0.5% 21-03-23 EMTN	EUR	500 000	499 935,40	0,68
SCHN ELE 1.5% 08-09-23 EMTN	EUR	300 000	299 104,46	0,41
SG 0.75% 26-05-23 EMTN	EUR	300 000	299 561,47	0,40
SOCGEN 4 06/07/23	EUR	300 000	307 596,22	0,41
SODEXO 0.5% 17-01-24	EUR	300 000	293 798,02	0,39
SUEZ 1.75% 10-09-25 EMTN	EUR	300 000	288 818,65	0,39
THALES 0.75% 07-06-23	EUR	300 000	299 987,86	0,41
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	800 000	767 771,49	1,04
VIVENDI 0.875% 18-09-24 EMTN	EUR	500 000	477 689,43	0,64
WORLDLINE 1.625% 13-09-24	EUR	300 000	290 511,21	0,39
TOTAL FRANCE			16 010 575,82	21,63
IRLANDE				
RYAID 1 1/8 03/10/23	EUR	400 000	402 122,39	0,54
RYANAIR 1.125% 15-08-23 EMTN	EUR	200 000	198 502,16	0,27
TOTAL IRLANDE			600 624,55	0,81
ISRAEL				
ISRAEL 2 7/8 01/29/24	EUR	400 000	409 270,12	0,55
TOTAL ISRAEL			409 270,12	0,55
ITALIE				
AUTO PER L IT 1.625% 12-06-23	EUR	300 000	300 471,34	0,41
ENEL 2.5% 24-11-78	EUR	300 000	294 423,18	0,40
ENI 1.0% 14-03-25 EMTN	EUR	400 000	382 254,34	0,51
INTE 1.375% 18-01-24 EMTN	EUR	300 000	299 121,12	0,40
ISPIM 4 10/30/23	EUR	300 000	305 072,14	0,41
ITAL BUON POL 0.65% 15-10-23	EUR	800 000	788 150,39	1,06
ITAL BUON POL 0.95% 15-03-23	EUR	500 000	500 432,58	0,68
ITAL C E6R+0.7% 15-07-23	EUR	600 000	605 144,96	0,81
ITALIE 4.50% 03/24	EUR	250 000	257 823,29	0,35
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.3% 15-08-23	EUR	500 000	493 891,95	0,67
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.4% 11-04-24	EUR	1 500 000	1 551 988,92	2,10
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+0.55% 15-09-25	EUR	800 000	805 287,67	1,09
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+0.75% 15-02-24	EUR	500 000	505 437,04	0,69
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+1.1% 15-10-24	EUR	800 000	817 452,70	1,11
SNAM 0.0% 12-05-24	EUR	294 000	280 004,57	0,38
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 1.0% 23-07-23	EUR	500 000	497 773,43	0,67
UNICR 2.0% 04-03-23 EMTN	EUR	300 000	304 904,69	0,41
TOTAL ITALIE			8 989 634,31	12,15
JAPON				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MIZUHO FINANCIAL GROUP 1.02% 11-10-23	EUR	300 000	295 890,93	0,40
TOTAL JAPON			295 890,93	0,40
LUXEMBOURG				
JOHN DEERE CASH MANAGEMENT 1.375% 02-04-24	EUR	300 000	297 260,43	0,40
NESTLE FIN 0.0% 12-11-24 EMTN	EUR	300 000	284 561,57	0,38
NOVNVX 0 1/2 08/14/23	EUR	500 000	496 284,69	0,68
TOTAL LUXEMBOURG			1 078 106,69	1,46
PAYS-BAS				
ABNANV 2 1/2 11/29/23	EUR	300 000	300 458,36	0,41
ADECCO INTL FINANCIAL 1.0% 02-12-24	EUR	500 000	479 747,30	0,64
AKZO 1.75% 07-11-24 EMTN	EUR	300 000	294 811,18	0,40
ASML 3 3/8 09/19/23	EUR	300 000	304 459,25	0,41
BMW FIN 0.0% 24-03-23 EMTN	EUR	300 000	298 681,94	0,41
BMW FIN 0.625% 06-10-23 EMTN	EUR	500 000	492 677,11	0,66
EADS FINANCE 2.375% 04/24	EUR	100 000	101 159,79	0,14
ENEL FINANCE 4.875% 17/04/2023	EUR	300 000	312 551,33	0,42
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV ZCP 17-06-24	EUR	300 000	285 562,82	0,38
HEINEKEN 3.50% 03/24	EUR	300 000	310 679,19	0,42
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 1.875% PERP	EUR	800 000	805 138,18	1,09
IBER INT 1.125% 27-01-23 EMTN	EUR	300 000	302 919,68	0,41
ING GROEP NV 1.0% 20-09-23	EUR	500 000	494 478,57	0,67
JAB HOLD BV 1.75% 25-05-23	EUR	500 000	503 820,92	0,69
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 0.875% 19-09-24	EUR	400 000	384 709,11	0,52
NATURGY FINANCE BV 3.875% 17-01-23	EUR	500 000	518 895,64	0,70
STELLANTIS NV 2.375% 14-04-23	EUR	200 000	203 280,73	0,28
TELEFONICA EUROPE BV 3.0% PERP	EUR	200 000	194 896,12	0,26
TEVA PHAR FIN 1.25% 31-03-23	EUR	500 000	499 897,32	0,68
UNILEVER FINANCE NETHERLANDS BV 1.0% 03-06-23	EUR	800 000	799 898,00	1,08
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 1.125% 02-10-23	EUR	400 000	395 415,60	0,53
TOTAL PAYS-BAS			8 284 138,14	11,20
POLOGNE				
POLOGNE 3.75% 19/01/2023	EUR	500 000	518 787,37	0,70
TOTAL POLOGNE			518 787,37	0,70
PORTUGAL				
PGB 5.65% 02/15/24	EUR	200 000	216 282,95	0,29
PORTUGAL 4.95% 25/10/23	EUR	400 000	411 058,02	0,56
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT E6R+1.0% 23-07-25	EUR	300 000	309 340,19	0,42
TOTAL PORTUGAL			936 681,16	1,27
REPUBLIQUE DE COREE				
KOREA DB 0.625% 17-07-23	EUR	500 000	496 696,21	0,67
KOREA HOUSING FINANCE 0.75% 30-10-23	EUR	500 000	490 587,59	0,66
THE EXP IMP KOREA 0.375% 26-03-24	EUR	100 000	96 655,34	0,13
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			1 083 939,14	1,46
ROYAUME-UNI				
AVIVA 0.625% 27-10-23 EMTN	EUR	500 000	490 045,52	0,66
BP CAP MK 1.876% 07-04-24	EUR	400 000	398 441,58	0,54
BRITISH TEL 0.875% 26-09-23	EUR	400 000	395 375,01	0,53
CASA LONDON E3R+0.6% 06-03-23	EUR	500 000	501 388,00	0,68

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CRED SUI 1.0% 07-06-23 EMTN	EUR	300 000	297 076,19	0,40
EASYJET 1.125% 18-10-23 EMTN	EUR	500 000	491 253,75	0,67
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 0.375% 28-01-25	EUR	400 000	373 884,08	0,51
STAN 3.125% 19-11-24 EMTN	EUR	300 000	295 895,38	0,40
VODAFONE GROUP 3.1% 03-01-79	EUR	300 000	294 103,76	0,39
TOTAL ROYAUME-UNI			3 537 463,27	4,78
SUEDE				
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 1.375% 31-10-28	EUR	200 000	195 143,84	0,27
SWEDBANK AB 0.25% 09-10-24	EUR	200 000	188 618,81	0,25
VOLVO TREASURY AB 0.125% 17-09-24	EUR	300 000	283 287,33	0,38
VOLVO TREASURY AB 4.85% 10-03-78	EUR	200 000	207 418,64	0,28
TOTAL SUEDE			874 468,62	1,18
VENEZUELA				
CORP ANDINA 0.625% 30-01-24	EUR	400 000	389 083,09	0,53
CORP ANDINA 0.75% 13-06-23	EUR	200 000	198 817,58	0,26
TOTAL VENEZUELA			587 900,67	0,79
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			66 396 379,86	89,71
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			66 396 379,86	89,71
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CNP ASSUR EQUILIBRE B	EUR	1	149,31	0,00
COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	EUR	1 500	342 855,00	0,46
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS ACTION IEUR	EUR	300	54 252,00	0,08
Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF FCP C	EUR	17 000	180 591,00	0,24
MANDARINE OPPORTUNITE I FCP 4DEC	EUR	30	460 188,00	0,62
MANDARINE VALEUR I 4DEC	EUR	70	401 718,10	0,54
MONETA MULTI CAPS C	EUR	1 500	525 480,00	0,71
MULTI UNIT FRANCE SICAV LYXOR-CAC 40 DR ETF UCITS Dist	EUR	6 000	382 860,00	0,52
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF	EUR	10 000	387 350,00	0,53
SIENNA COURT TERME ISR "P"	EUR	1	505,25	0,00
SIENNA MONETAIRE ISR A	EUR	10 000,00004	1 172 216,90	1,58
TOTAL FRANCE			3 908 165,56	5,28
IRLANDE				
DODGE & COX-US STOCK-EUR ACC	EUR	12 000	543 000,00	0,73
ISHARES MSCI JAPAN FCP	EUR	8 000	103 200,00	0,13
LM-CBA US AG-PA\$	USD	1 138	274 822,84	0,38
VANGUARD US OPP.FD CAP.2DEC	EUR	500	622 114,95	0,85
TOTAL IRLANDE			1 543 137,79	2,09
LUXEMBOURG				
DWS EUR HY CORP FC	EUR	300	46 959,00	0,06
ELEV-ABSO LRET EURO FD-S EUR	EUR	400	565 784,00	0,77
FIDELITY SOUTH EAST ASIA Y	EUR	10 000	203 000,00	0,27
FTIF FRAN.US OPP.FD I ACC 3DEC	USD	3 000	154 106,51	0,21
IGS ASIAN EQ.CL.I USD C.3DEC	USD	4 000	114 457,15	0,15
MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor Euro Government Inflation Lin	EUR	500	77 925,00	0,11
TOTAL LUXEMBOURG			1 162 231,66	1,57

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 613 535,01	8,94
TOTAL Organismes de placement collectif			6 613 535,01	8,94
Créances			21 858,18	0,03
Dettes			-19 593,19	-0,03
Comptes financiers			996 892,06	1,35
Actif net			74 009 071,92	100,00

Parts SIENNA UNO "P"	EUR	884 968,000	12,643
Parts SIENNA UNO "I"	EUR	5 513 915,000	11,393